

Annonces Légales

Arrêté 2021 - 103 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.
En vertu de cet arrêté, le tarif est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FI30366

Par acte SSP du 26/07/2022 il a été constitué une SASU dénommée :
E-DOPE
Siège social : Quartier Tracée 97220 LA TRINITE
Capital : 50
Objet : La vente sur internet des objets personnalisés variés avec son logo, des produits culturels et artistiques, Organisation d'événementiels divers, Animateur et présentateur d'événements divers (soirées, fêtes patronales, salon, concours etc...), Développement personnel, Séjours de perfectionnement, service concepteur-rédacteur.
Président : M ADELE Arnaud, Quartier Tracée 97220 LA TRINITE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE

FI30386

Par ASSP en date du 26/07/2022, il a été constitué une SASU dénommée :
MH.ENT
Sigle : MH.ENT Siège social : Villa MIREDO 126 route de Balata, 97234 FORT-DE-FRANCE Capital : 150 €
Objet social : Commerce de détail et de gros en importation et exportation de toutes marchandises non alimentaires, détenir des actions ou parts sociales dans d'autres sociétés
Président : M Hierso Mike demeurant Villa MIREDO 126 route de Balata 97234 FORT-DE-FRANCE élu pour une durée de Illimitée ans.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clauses d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la société en indiquant les noms prénoms et adresses du cessionnaire le nombre des titres de la capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le président aux associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE.

FI30392

Dénomination : DOMAINE DE JEANNE D'ARC
Forme : Société civile.
Siège social : Morne Pavillon Résidence Saphir, 97232 LE LAMENTIN
Objet : l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment l'achat du foncier, viabilisation, division, revente de lots, et éventuellement construction du bien situé Quartier Jeanne d'Arc 97232 Le Lamentin
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros
Cession de parts et agrément : agrément de l'unanimité des associés en cas de cession
La société sera immatriculée au RCS : FORT DE FRANCE
Gérants : Madame Aude TESTELIN demeurant 91 route de Jambette Beauséjour 97200 FORT DE FRANCE et Monsieur Max TANIC demeurant Résidence Les Cyclades Rue Professeur Raymond Garcin 97200 FORT DE FRANCE.

FI30393

Par acte SSP du 16/06/2022, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FLEUR D'EPINE

Objet social : L'acquisition, l'administration, la vente, la gestion de tous biens immobiliers
Siège social : Allée du Quenettier 97217 Les Anses-d'Arlet.
Capital : 1200
Durée : 99 ans
Gérance : M. JEAN Alex, Ignace, demeurant Allée du Quenettier 97217 Les Anses-d'Arlet
Clause d'agrément : Agrément des cessions consenties aux tiers, cessions libres entre associés
Immatriculation au RCS de Fort-de-France

FI30398

Par acte SSP du 01/07/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FLORES DE MARIA
Objet social : La location meublée touristique
Siège social : Habitation Baie du Marin Quartier Cédalise 97290 Le Marin.
Capital : 1000
Durée : 99 ans
Gérance : M. CAVALIER Tony, demeurant Quartier Cap Marin 97290 Le Marin
Immatriculation au RCS de Fort-de-France

FI30399

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LE FRANCOIS du 01/08/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SAS CHASI
Siège : C/o FINANCIERE CHARTH, Mansarde Rancée, 97240 LE FRANCOIS
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Objet : Restauration rapide, plats à emporter et sur place de toutes natures,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : société FINANCIERE CHARTH, société civile au capital de 658 500 euros, dont le siège social est Mansarde Rancée, 97240 LE FRANCOIS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 438 647 927 RCS FORT-DE-FRANCE, représentée par Henri SIMONNET, gérant.
Directeur général : Charles SIMONNET, demeurant route de Pointe Jacques 97240 LE FRANCOIS
La Société sera immatriculée au RCS de FORT-DE-FRANCE.

FI30401

Par acte SSP du 28/03/2022, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : HOLDING ZEN
Objet social : L'acquisition par tous moyens, la détention, la gestion, l'animation et l'administration de participations, actions ou tous autres titres représentatifs du capital dans toutes sociétés ainsi que toutes prestations de services, notamment de conseils, d'assistance et d'administration de sociétés ou entreprises
Siège social : 15, Rue de l'Acomat Lotissement Moubins 2 97218 Basse-Pointe.
Capital : 1000
Durée : 99 ans
Gérance : M. ZENOKI Boniface, Clause, Thierry, demeurant 15, Rue de l'Acomat Lotissement Moubins 2 97218 Basse-Pointe
Immatriculation au RCS de Fort-de-France

MODIFICATION

FI30384

SCI GAVEL

capital 1000€,
40 residence la cherry, 97223 Ilediamant
RCS Fort-de-France 842828626

Le 21/06/2022 l'age de sci gavel, capital 1000€, 40 residence la cherry, 97223 le diamant, rcs fort-de-france 842828626, decide d'ajouter a l'objet social l'activite suivante: hebergement meuble pour sejour de courte duree.
RCS Fort-de-France

DISSOLUTIONS

FI30385

BOREAL SANTE

SAS au capital de 10000,0€.
Siège social : 53 bis rue des avents redoute 97200 Fort-de-France.
882821481 RCS Martinique

Le 16/06/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Medhy Hippon, La Plaine Saint-Denis 12 rue Mumia Abu Jamal 93200 Saint-Denis, et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur tel que désigné ci-avant.
Modification au RCS de Martinique.

FI30387

ANNABELLA

SCI au capital de 1.800€
Siège social : 2 lot Berny 97200 FORT DE FRANCE
RCS 488 591 595 FORT DE FRANCE

L'AGE en date du 28/07/2022, a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 28/07/2022, nommé liquidateur M. LENGRONNE Jean Marc, 7 avenue ridgway 64000 PAU et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
Mention au RCS de FORT DE FRANCE

FI30388

ANNABELLA

SCI au capital de 1.800€
Siège social : 2 lot Berny 97200 FORT DE FRANCE
RCS 488 591 595 FORT DE FRANCE

L'AGE du 28/07/2022 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M LENGRONNE Jean Marc, 7 avenue ridgway 64000 PAU, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 28/07/2022.
Radiation au RCS de FORT DE FRANCE

ARRÊTÉ

FI30389



Direction de la Mer
Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement,
et du Logement

AVIS DE PUBLICITE RELATIF A L'ARRÊTÉ PREFECTORAL N° R02-2022-07-26-00001 APPROUVANT DEUX CONVENTIONS DE CONCESSION D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL EN DEHORS DES PORTS

En application de l'article R2124-11 du code général de la propriété des personnes publiques, le Préfet de la Martinique a accordé par arrêté préfectoral n° R02-2022-07-26-00001, deux concessions d'utilisation du domaine public maritime naturel hors port à EDF pour l'installation et l'exploitation de deux câbles sous-marin d'alimentation électrique, pour une durée de 30 ans.

Le projet de renouvellement et renforcement de la liaison 20 000 volts entre Fort de France et les Trois Îlets vise à permettre l'alimentation électrique du sud-ouest de la Martinique, qui n'est plus garantie dans la configuration actuelle des réseaux de la zone, tant en schéma normal qu'en schéma de secours.

L'emprise totale du projet de câbles sous-marin sur le domaine public maritime est de 12 281 mètres linéaires. Les atterrages des câbles se font à la Pointe des Sables (Fort-de-France), et à la Pointe du Bout et Pointe de la Rose (Trois-Îlets).

Conformément à l'article L2124-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, la concession d'utilisation du domaine public maritime en dehors des ports, a fait l'objet, avant son approbation, d'une enquête publique réalisée du 23 novembre 2021 au 7 janvier 2022.

Le Préfet,

NOTRE TÉLÉPHONE
05 96 70 54 38

Abonnez-vous en ligne !

24 Heures / 24

www.lelegis.fr